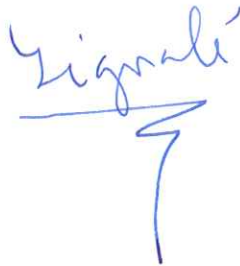


PREFET DE LA DORDOGNE

Direction des sécurités
SIDPC

Périgueux, le 16 AVR. 2019



Le Préfet de la Dordogne

à

Mesdames et messieurs les maires de Dordogne
Copie à Mme et MM. Les sous-préfets d'arrondissement

Objet : Lutte contre les ambrosies

Pièce jointe : Plaquette d'information sur les ambrosies

L'ambrosie constitue un enjeu de santé publique compte tenu à la fois de son pollen hautement allergisant pour l'homme et de son fort potentiel d'envahissement.

Des repérages en Dordogne mettent en évidence la présence de l'ambrosie à feuille d'armoïse. Celle-ci se retrouve principalement sur les sols agricoles, les bords de routes mais également sur les zones de chantiers ainsi que dans les jardins.

Face à la prolifération de ces espèces, il convient de poursuivre la stratégie d'éradication axée sur des mesures de prévention et de lutte contre les ambrosies.

C'est pourquoi l'arrêté préfectoral 24-2018-05-22-006 du 22 mai 2018 relatif à la lutte contre les ambrosies et prescrivant leur destruction obligatoire est reconduit pour le département de la Dordogne. Il est mis en ligne sur le site Internet de la préfecture.

Cet arrêté préfectoral précise notamment les modalités d'action visant à prévenir et lutter contre ce fléau, en privilégiant l'élimination non chimique de l'ambrosie sur les lieux de prolifération, à savoir les parcelles agricoles, les espaces publics, les ouvrages linéaires, les zones de chantiers.

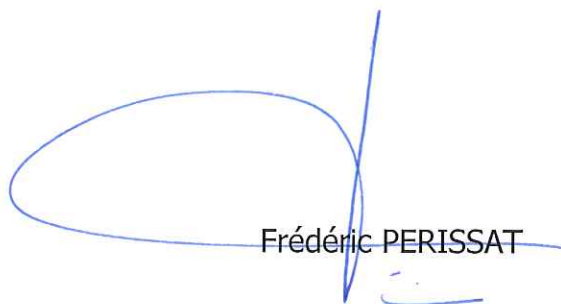
Pour les communes qui ne l'ont pas encore fait, il vous est demandé de bien vouloir désigner un référent «municipal», qui sera chargé de gérer et suivre la lutte contre les ambrosies sur le territoire de votre commune, en procédant :

- à la surveillance et la détection de l'apparition de la plante,
- au signalement de ces plantes sur la plate-forme interactive suivante <http://www.signalement-ambrosie.fr/>
- à l'information aux gestionnaires des terrains concernés sur les actions à mettre en place
- à la contribution, sous votre autorité, au respect de la réglementation en vigueur
- à la remontée d'informations au comité de coordination départementale.

La désignation de référent « municipal » ambrosie et la remontée d'informations au comité de coordination départementale devront être réalisées sur la boîte fonctionnelle : pref-defense-protection-civile@dordogne.gouv.fr

Je vous invite, enfin, à informer l'ensemble de vos administrés sur l'enjeu constitué par la prolifération des ambrosies, en leur mettant à disposition des plaquettes d'information.

Je sais pouvoir compter sur votre entière implication pour prévenir et lutter contre ce fléau qui constitue un véritable enjeu de santé publique.



Frédéric PERISSAT



Ambroisie

Attention allergies !



Informations : dordogne.fr

AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

TOUS CONCERNÉS - CHACUN DOIT AGIR !



Dordogne
PÉRIGORD

ars
Agence Régionale de Santé

DORDOGNE PURÉE
À TERNISSON
DORDOGNE PURÉE
DORDOGNE PURÉE



Ne la confondez pas !

▶ Armoise commune



⇒ face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

▶ Armoise annuelle



⇒ feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

▶ Ambroisie à feuilles d'armoise



⇒ feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

Que faire ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grénaison (avec port de gants)
- Par un fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambroisie :



- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile Signalement ambroisie
- Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Informez-vous

Tout sur l'ambroisie :
www.ambroisie.info

Actualités sur l'ambroisie :
www.ambroisie-blog.org

Risque allergique aux pollens partout en France :
www.pollens.fr



Contact : observatoire.ambroisie@fredon-france.org
Tél : +33 (0)7 68 999 350 ou +33 (0)1 53 83 71 75

Document produit par l'Observatoire des ambrosies—2017



Ambroisie

attention

Allergies !



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

TOUS CONCERNÉS

Chacun doit agir !

Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

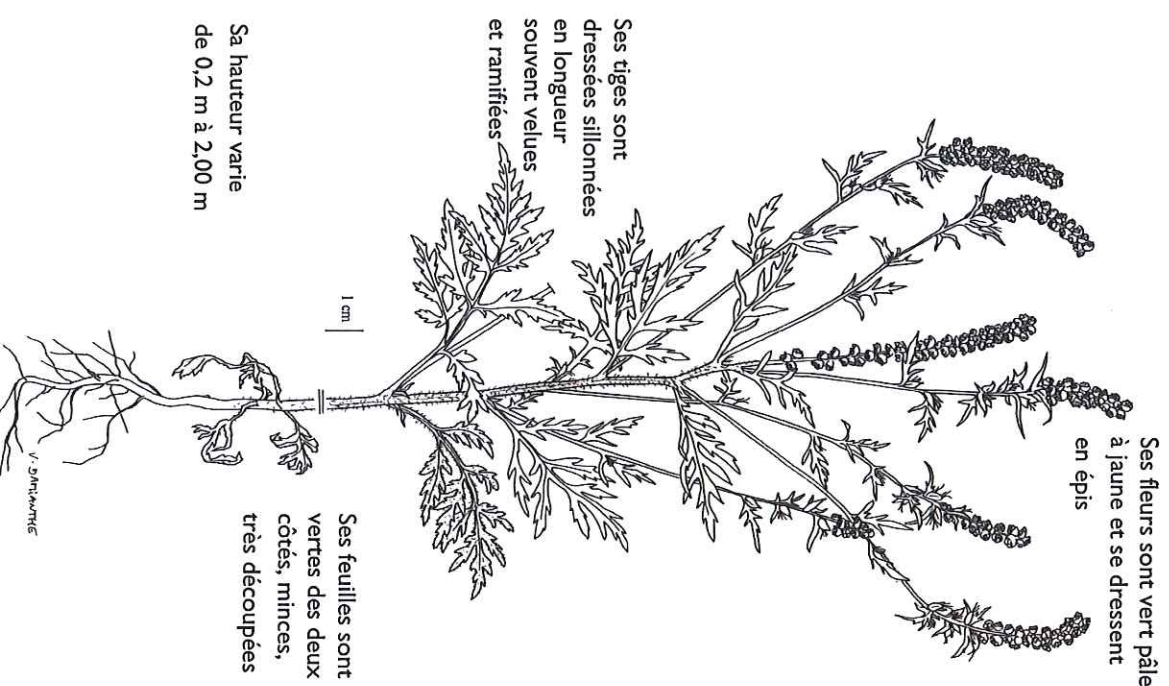
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

Sachez la reconnaître

RECONNAÎTRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade plantule

AVRIL-MAI



Stade végétatif

JUIN-JUILLET



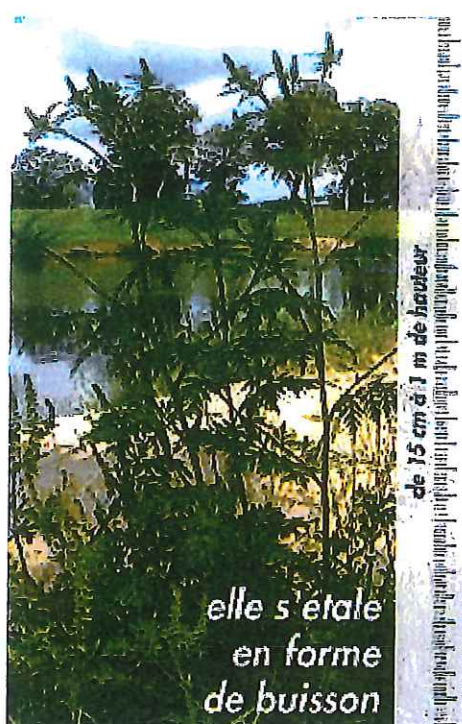
Stade floraison

AOÛT-OCTOBRE

1 - reconnaissance de l'ambroisie à feuilles d'armoise, de l'ambroisie trifide et de l'ambroisie à épis lisses

L'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide, et l'ambroisie à épis lisses sont des plantes originaires d'Amérique du Nord apparues en France vers le milieu du 19^{ème} siècle. Ces espèces envahissantes progressent d'année en année sur le territoire national. Des cartographies sont disponibles sur le site Internet du ministère chargé de la santé : <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/cartographies-de-presence-de-l-ambroisie-en-france>. Il est à noter que des cartes régionales plus précises sont également disponibles sur ce site concernant l'ambroisie à feuilles d'armoise.

1 - Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)



- Plante annuelle.
- Elle sort de terre entre avril et juin.
- L'émission de pollen se fait principalement d'août à octobre avec un pic en septembre (plusieurs millions de grains de pollens par pied d'ambroisie).
- Vers octobre, les fleurs femelles fécondées produisent des graines en grande quantité (pouvant dépasser 3 000 par pied et capables de survivre plusieurs dizaines d'années dans les sols).
- Taille de 15 cm à 2 m de hauteur.
- Feuilles du même vert sur les deux faces.
- Pas d'odeur quand on la froisse entre les mains.

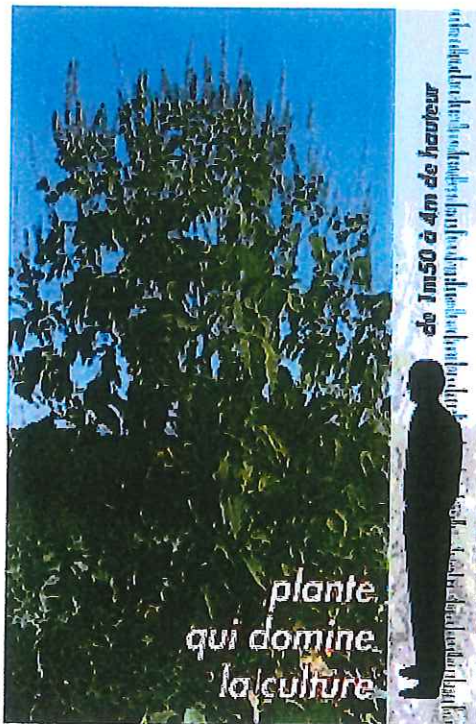
(source : Observatoire des ambrosies)

Son aspect aux différents stades de développement :



(source : Observatoire des ambrosies - <http://www.ambrosie.info>)

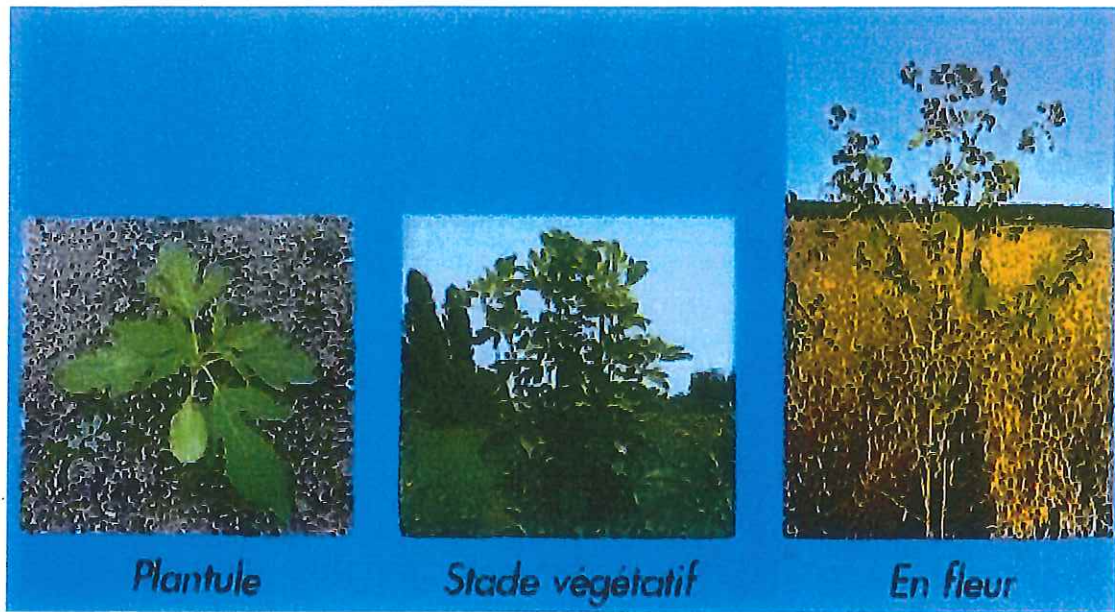
2 - Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida* L.)



- Plante annuelle.
- Elle sort de terre entre avril et juin.
- L'émission de pollen se fait principalement de fin juillet à octobre avec un pic en septembre (plusieurs millions de grains de pollens par pied d'ambrosie).
- Vers octobre, les fleurs femelles fécondées produisent des graines en grande quantité (pouvant dépasser 3 000 par pied et capables de survivre plusieurs dizaines d'années dans les sols).
- Taille de 1 à 3 m de hauteur, voire 3 à 5 m dans son aire d'origine (Amérique du nord).
- Feuilles de grande taille (4-15 cm de long), opposées et simples présentant généralement 3 lobes. Les dernières feuilles peuvent être alternes.
- Tige striée, poilue et rougeâtre.
- Pas d'odeur quand on la froisse entre les mains.

(sources : Rapport Anses sur l'Ambrosie trifide et Observatoire des ambrosies)

Son aspect aux différents stades de développement :



3 - Ambroisie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.)



(photos : Guillaume FRIED, Anses)

- Plante vivace.
- Elle sort de terre dès février dans le sud de la France.
- Emission de pollen de juin à octobre.
- Multiplication principalement par voie végétative à partir des drageons (pousses issues de la racine).
- Taille de 30 cm à 1,05 m de hauteur.
- Feuilles gris-vert, simples, le plus souvent profondément lobées.
- Tige plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.
- Pas d'odeur quand on la froisse entre les mains.

(sources : Rapport Anses sur l'Ambroisie à épis lisses et Observatoire des ambrosies)